Annexe B

À qui de droit

Objet

Cette lettre porte sur l’obligation légale qui incombe aux transporteurs aériens de vérifier, à la porte d’embarquement, l’identité d’un passager en comparant le nom du passager inscrit sur la carte d’embarquement avec celui indiqué sur les documents d’identification du passager. Elle se veut une « lettre d’auto déclaration ».

L’objet de cette lettre est de vous informer que les traits de mon visage et/ou de mes caractéristiques physiques et/ou mon genre, peuvent sembler différents de ceux qui sont indiqués sur mes documents d’identification. Cette différence s’explique par le fait que je suis **trans ou transgenre ou non conformiste sexuel**. J’ai cette lettre en ma possession lorsque je voyage, dans l’éventualité où je devrais fournir une explication en ce qui concerne mes documents d’identification, et pour vous aider à confirmer que les documents en question sont les miens.

Je vous demande de me remettre cette lettre une fois que vous l’aurez lue, et de n’en conserver aucune copie.

Je vous remercie de votre compréhension, et de respecter ma vie privée.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
(Nom)